

HONORAIRES

(TVA incluse)

ACHAT

Maisons, appartement :

Prix jusqu'à 200.000 € 6% TTC

De 200.001 à 500.000 € 5% TTC

A partir de 500.001 € 4% TTC

Terrains 5% TTC minimum de 10.000 € TTC

Immeubles, activité & commercial :

5 % TTC au vendeur

5 % TTC à acquéreur

Les honoraires incombent à l'acquéreur, sont calculés sur le prix net vendeur.

(Sauf cas des biens en VEFA ou neufs, terrains, maisons ou appartements vendus par les promoteurs ou la commission est due par le vendeur)

LOCATION (loi du 6/07/1989)

Visites, constitution de dossier, rédaction de bail

10 € TTC/m² hab pour le bailleur et 10 € TTC/m² hab pour le locataire

Etat des lieux (ou par huissier)

3 € TTC/m² hab pour le bailleur et 3 € TTC/m² hab pour le locataire